

---

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal  
du 9 septembre 2025  
14 h**

---

**Séance tenue le mardi 9 septembre 2025 – 14 h  
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

*(À moins d'indication autre, les personnes élues inscrites ci-dessous sont présentes physiquement dans la salle du conseil)*

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet (**par téléconférence**), Mme Christine Black (**par téléconférence**), Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot (**par téléconférence**), M. Josué Corvil, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile (**par téléconférence**), Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère (**par téléconférence**), Mme Nathalie Goulet (**par téléconférence**), Mme Vicki Grondin (**par téléconférence**), Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault (**par téléconférence**), M. Julien Hénault-Ratelle, M. Doug Hurley (**par téléconférence**), Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde (**par téléconférence**), M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda (**par téléconférence**), M. Sonny Moroz (**par téléconférence**), Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand (**par téléconférence**), M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pauzé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde (**par téléconférence**), Mme Magda Popeanu (**par téléconférence**), M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà (**par téléconférence**), Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy (**par téléconférence**), M. Aref Salem, M. Serge Sasseville (**par téléconférence**), M. Craig Sauvé (**par téléconférence**), Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay (**par téléconférence**), M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic (**par téléconférence**) et Mme Alba Zuniga Ramos

**ABSENCES AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU  
CONSEIL :**

Mme Nancy Blanchet, M. Alex Norris et Mme Dominique Ollivier

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Nadia Bastien, Directrice générale adjointe – Qualité de vie  
M<sup>e</sup> Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville  
Mme Gaele Dieudonné, Analyste-rédactrice

---

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du traité de la Grande Paix. Nous remercions la *nation Kanien'keha:ka* (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non cédé ».

Puis, elle demande d'observer une minute de silence.

La présidente du conseil remercie les membres pour leur attention, déclare la séance ouverte et souhaite d'excellents travaux à toutes et à tous.

---

**1 - Période de questions du public**

À 14 h 04, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle la rubrique « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

1

Question de :

Robert Edgar

Réponse de :Mme Sophie Mauzerolle /  
Mme Gracia Kasoki Katahwa

Comment la Ville de Montréal peut prétendre exceller dans la gestion du trafic tout en garantissant la sécurité des piétons alors que les chiffres du SPVM et des rapports policiers indiquent une véritable augmentation des accidents, des décès et des blessures graves? / Commentaires

À 14 h 10, la présidente du conseil fait la lecture de neuf questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

*Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification.*

1

Question de :

Già Vigna

Réponse de :

Mme Maja Vodanovic

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 août dernier, vous avez annoncé vaguement une rencontre avec l'arrondissement Saint-Léonard, dans deux semaines, pour discuter et proposer des solutions au problème d'inondation à répétition notamment sur la rue De Belmont. Il appert selon l'arrondissement que vous n'avez pas confirmé de date et voulez que la rencontre soit avec les élus seulement et non public. Bref, avez-vous fixé une date et pourquoi vous refusez que la reunion soit public? Allez-vous proposer des solutions concrètes et immédiate pour les résidents de la rue De Belmont qui sont victimes à répétition des inondations, ce qui n'est la cas dans le secteur. Est-ce qu'un dédommagement sera envisagée ? Va-t-on explorer l'expropriation? Un bassin d'eau? La Ville de Montréal se doit de trouver une solution concrete et immédiate. Merci .

2

Question de :

Sarah Pras

Réponse de :

Mme Josefina Blanco

Bonjour,  
Je me permets de vous écrire de la part d'Academos, un organisme qui accompagne les jeunes dans leur orientation scolaire et professionnelle grâce au mentorat virtuel.  
Nous aimerions vous proposer une courte rencontre exploratoire afin de vous présenter notre mission et discuter de façons possibles de collaborer, en lien avec vos valeurs d'engagement communautaire.  
Ce serait l'occasion de voir si certaines de nos initiatives peuvent faire écho à vos priorités actuelles.  
Seriez-vous disponible pour un échange de 20 à 30 minutes dans les prochains jours ?  
Je peux m'adapter à votre horaire.  
Au plaisir de vous lire,  
Très cordialement,

3

Question de :

Bethany Doyle

Réponse de :

M. François Limoges

Le bruit provenant des événements organisés dans le parc Maisonneuve est épouvantable. Je comprends que Montréal est une ville avec beaucoup de culture et festivals, mais une meilleure gestion est nécessaire pour les familles qui habitent autour de ce parc, qui ont des fenêtres qui vibrent à cause des décibels de ces événements (Tour de Lille, festival ukrainien et autre). Il s'agit d'un quartier résidentiel, et ça devient un discothèque qu'on subit de mai à octobre.

<p>4</p> <p><u>Question de :</u> France Duquette</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Robert Beaudry</p>	<p>Bravo à Madame la mairesse et son équipe pour l'intégration d'un indice d'équité des milieux de vie dans le plan d'action 2025-2030 du PUM (p.35). Cet indice permettra de mieux cibler les interventions de la ville en matière d'augmentation des lieux de vie collective mentionnées en 2.6. Le cumul des vulnérabilités urbaines devrait effectivement orienter la priorisation et la convergence des investissements municipaux afin d'offrir à tous les enfants montréalais des milieux de vie de qualité.</p> <p>Cet indice n'est mentionné que dans la section 2.6. Comment prévoyez-vous l'utiliser pour d'autres actions du plan. Il serait notamment pertinent de s'en servir pour les actions en 2.8 visant l'accroissement de la place de la nature et de la biodiversité urbaine en investissant aussi dans d'autres secteurs où la vulnérabilité et les besoins d'espaces verts sont les plus grands.</p>
<p>5</p> <p><u>Question de :</u> Suzanne De Blois</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Sophie Mauzerolle</p>	<p>Je voudrais saluer la vision inclusive du PUM 2050, qui vise à offrir des transports collectifs efficaces et accessibles partout à Montréal, tout en renforçant l'équité sociale et territoriale. Dans la planification et la mise en œuvre des projets de transport collectif, comment la Ville va-t-elle s'assurer que les quartiers aujourd'hui les moins desservis (souvent aussi les plus vulnérables socioéconomiquement) soient réellement priorités et voient rapidement des améliorations concrètes de leur accessibilité ?</p> <p>Suzanne De Blois, mère et grand-mère au front pour Andrea, Gabriel, Mireille, Maaïa et nos tout-petits montréalais</p>
<p>6</p> <p><u>Question de :</u> Gabriel Martino</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Dimitrios Jim Beis</p>	<p>I am writing as a resident of Pierrefonds–Roxboro to formally request that the borough consider expanding the number of outdoor pickleball courts available to the community. From my own research, the borough of Pierrefonds has only 4 outdoor pickleball courts. This, in comparison to 29 tennis courts. Why this comparison? Well ill get to that in a moment.</p> <p>Despite this surge in popularity, our borough currently has very limited outdoor facilities dedicated to pickleball.</p> <p>I respectfully ask that the borough consider:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Building dedicated outdoor pickleball courts in existing parks or underutilized recreational areas.</li> <li>2. Adding clear pickleball line markings on some of our current tennis courts, more specifically at Grier Park.</li> <li>3. Including pickleball facilities in future park improvement plans.</li> </ol> <p>Thank you</p>
<p>7</p> <p><u>Question de :</u> Nana Momoh</p> <p><u>Réponse de :</u> M. Dimitrios Jim Beis</p>	<p>La rue de Jouvence et les rues avoisinantes ne disposent d'aucun parc pour enfants muni de jeux et d'équipements interactifs. Par conséquent, les enfants du secteur jouent directement dans la rue de Jouvence, qui est un cul-de-sac. Or, les automobilistes qui y circulent à partir du boulevard Gouin ne sont pas avisés du risque de croiser des enfants.</p> <p>Serait-il possible d'installer des panneaux de signalisation afin d'avertir les automobilistes et d'assurer la sécurité de nos enfants?</p>
<p>8</p> <p><u>Question de :</u> Justin Rudolph</p> <p><u>Réponse de :</u> Mme Gracia Kasoki Katahwa</p>	<p>PLEASE ! Can you &amp; team advocate for and officially petition to HRH King Charles to have Canada's anti-spam legislation (CASL) fully RE-READ in parliament &amp; given teeth?</p> <p>I strongly believe this act must globally encompass SMS, MMS &amp; all other iterations of instant messaging in any way shape or form so that it may afford modernized &amp; strengthened protections to our citizens.</p> <p>My Sincere THANKS for your time</p> <p>Ps</p> <p>If you would have a moment i would be most appreciative of your reply.</p>

9

Question de :

Lyne Labrie

Réponse de :

M. Luis Miranda

Après avoir abordé des enjeux de sécurité pour les piétons et cyclistes aux policiers sur le boul. Roi-René et à l'angle de Châteauneuf et Roi-René, on m'a répondu que je devais en parler lors du conseil d'arrondissement parce qu'ils ne détenaient pas de pouvoir d'action. Je m'adresse donc à vous: quelle est la procédure pour faire les demandes suivantes: demande accrue d'une présence de corps policiers pour davantage de surveillance et de contrôle aux quatre coins (vitesse permise qui est très souvent dépassée et plusieurs incidents ont eu lieu), demande d'augmentation du temps de traverse pour le passage piétonnier (sécurité compromise pour tous) ainsi qu'une sensibilisation par rapport aux pistes cyclables? J'ai vécu plusieurs incidents et été témoin de comportements dangereux à mon endroit et envers des aînés. D'ailleurs, je vois très souvent des personnes âgées courant dans la rue parce qu'ils n'ont pas le temps de traverser la rue. Merci de prendre en considération ma demande.

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions du public par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil* (06-051), la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la Période de questions du public close à 14 h 25. Elle remercie toutes les personnes qui ont soumis leurs questions soit en se déplaçant à l'hôtel de ville soit par écrit afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil.

## 2 - Période de questions des membres du conseil

À 14 h 25, la présidente du conseil appelle la rubrique « Période de questions des membres du conseil ».

Les personnes élues ci-dessous formulent des questions aux membres du conseil indiqués en regard de leur nom :

Question de :

M. Aref Salem

Réponse de :

Mme Valérie Plante

Est-ce que l'Administration est prête à affirmer que la pénurie d'équipements du Service de sécurité incendie de Montréal n'a jamais causé problème lors des interventions majeures récentes? / Quel est le plan d'intervention pour régler le problème de pénurie d'équipements dans les casernes de pompiers?

Question de :

Mme Chantal Rossi

Réponse de :

Mme Gracia Kasoki Katahwa

Est-ce que l'Administration attend une grève générale et un bris de service aux citoyens pour trouver un terrain d'ententes avec les cols bleus? / Pourquoi l'Administration attend un bris de service pour agir en ce qui concerne le transport en commun?

Question de :

Alba Zuniga Ramos

Réponse de :

M. Robert Beaudry

Quand est-ce que l'Administration agira pour assurer la sécurité des citoyens de la rue Berger dans le Village? / Reformule sa question

Question de :

Alan DeSousa

Réponse de :

M. Benoit Dorais

Est-ce que le manque à gagner prévu par l'Administration pourrait s'aggraver avec le prochain rôle d'évaluation foncière? / Commentaires

Question de :

M. Dominic Perri

Réponse de :Mme Maja Vodanovic /  
Mme Valérie Plante

Quand l'Administration va-t-elle investir pour contrer les inondations qui sévissent à Saint-Léonard? / Qu'attend-on pour faire les changements concernant les inondations à Saint-Léonard?

À l'expiration du délai imparti pour la Période de questions des membres du conseil par le *Règlement sur la procédure d'assemblée et les règles de régie interne du conseil municipal* (06-051), la présidente du conseil déclare la Période de questions des membres du conseil close à 14 h 55.

---

À 14 h 55, la présidente du conseil appelle la rubrique « Ordre du jour et procès-verbal » et cède la parole au leader de la majorité, M. François Limoges, pour la suite de l'ordre du jour.

---

#### **CM25 1064**

##### **Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée du conseil municipal**

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Émilie Thuillier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 9 septembre 2025, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente assemblée.

Adopté à l'unanimité.

03.01

---

#### **30 – Administration et finances**

À 14 h 56, la présidente du conseil appelle la rubrique « Administration et finances ».

---

#### **CM25 1065**

##### **Adopter une résolution sur la répartition et la composition de sous-catégories d'immeubles résidentiels afin de créer la sous-catégorie des immeubles résidentiels ayant six logements ou plus ainsi que la sous-catégorie « résiduelle »**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 3 septembre 2025 par sa résolution CE25 1543;

Considérant l'adoption de la Politique d'établissement des sous-catégories d'immeubles et de division en secteurs du territoire de la Ville en date du 12 février 2025;

Considérant qu'une résolution établissant une répartition de la composition de la catégorie d'immeubles résiduelle en sous-catégories d'immeubles résidentiels est obligatoire pour créer lesdites sous-catégories, telles qu'autorisées par la *Loi sur la fiscalité municipale* (LFM);

Considérant l'abrogation de la catégorie d'immeubles « 6 logements et plus » par l'adoption du projet de loi n. 39 intitulé *Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives*;

Considérant que la sous-catégorie résiduelle réfère à la catégorie résiduelle;

Il est proposé par M. François Limoges

appuyé par Mme Émilie Thuillier

Et résolu :

- 1- de créer la sous-catégorie d'immeubles résidentiels « 6 logements ou plus » ainsi que la sous-catégorie « résiduelle »;
- 2- de transmettre la présente résolution à la Direction de l'évaluation foncière du Service des finances et de l'évaluation foncière.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1253074006

---

---

À 14 h 56, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée et donne rendez-vous à la prochaine séance du conseil municipal.

---

---

Martine Musau Muele  
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

---

Emmanuel Tani-Moore  
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

---

Valérie Plante  
MAIRESSE